


Nom du fonds :	Fédération sportive et culturelle de France (F.S.C.F)
Entrée :	2007 068
Niveau de description :	fonds
Fonds rattachés :	2007 068a Rayon sportif féminin (RSF)
Dates extrêmes :	1898-2002
Importance matérielle :	48,7 m.l. (332 unités documentaires, 292 boîtes 34 x 12 x 25 cm, 5 boîtes 31 x 8 x 45 cm, 3 boîtes 40 x 16 x 13 cm, 1 boîte 32 x 13x 10 cm et 31 revues)
Statut :	archives privées
Modalités d'entrée :	dépôt
Conditions d'accès :	communication et reproduction libre
Instrument de recherche :	 (pdf 2 448 Ko) Répertoire numérique réalisé en 2007, par Michaël Lepage, archiviste à l'Académie Nationale Olympique Française

Présentation de l'entrée :

Les archives de la Fédération Sportive et Culturelle de France ont été déposées aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix, en septembre 2007, au sein du Pôle national des archives du monde sportif et dans le cadre du programme MéMoS (mémoire du sport).

Les archives de la FSCF et du RSF étaient conservées à Paris dans le 11e arrondissement, au siège fédéral de la FSCF. Une partie des Archives du Rayon Sportif Féminin sont entrées dans celles de la Fédération en 2002 par un don d'Elisabeth Chevirer qui tenait ces archives de sa mère, Simone Thibodaux, monitrice fédérale au R.S.F. de 1937 à 1945.

Historique :

C'est à l'initiative de l'Association des Commissions Centrales des Patronages de France, fondée en 1890, œuvre essentiellement catholique, qui milite activement pour la préservation et la formation de la jeunesse, que naît en 1898 la Fédération Sportive et Culturelle de France sous le nom de l'Union des Sociétés de Gymnastique et d'Instruction Militaire des Patronages et des Œuvres de Jeunesse de France qui regroupe les sections sportives des patronages catholiques.

Le 24 juillet 1898, au Parc des Oiseaux d'Issy-les-Moulineaux, lors d'un rassemblement réunissant quelques patronages de la région parisienne et près de trois mille gymnastes, issus des milieux populaires pour la plupart, le Docteur Paul Michaux déclare la création de l'USGIMPOJF, initiative révolutionnaire à cette époque où le sport, comme en Angleterre, était réservé à une élite.

En 1901, l'USGIMPOJF devient la Fédération des Sociétés Catholiques de Gymnastique, puis en 1903, la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, titre qu'elle conservera jusqu'en 1947. Le Dr Paul Michaux va en assurer la présidence jusqu'en 1923. François Hébrard lui succédera pendant trente-deux ans. En 1903, la FGSPF dépose ses statuts à la préfecture de Police et le 5 janvier de la même année, elle se dote de son propre journal : « Les Jeunes »

La FGSPF a été marquée par la personnalité de son fondateur Paul Michaux, qui fonde la Fédération dans l'esprit de la revanche de 1870 et de la perte de l'Alsace et de la Lorraine. La genèse de la FGSPF résonne étroitement avec une dimension patriotique et de reconstruction nationale en plein conflit anticlérical. Dès l'origine, elle se fixe pour objectif « [...] de développer l'emploi rationnel de la gymnastique et des sports athlétiques, les forces physiques et morales de la jeunesse ouvrière et préparer ainsi au pays, des générations d'hommes robustes et de vaillants soldats. ». La FGSPF paiera un lourd tribut aux

deux Guerres Mondiales.

En 1932, les conflits entre laïques et catholiques s'estompent progressivement et la FGSPF obtient la Reconnaissance d'utilité publique. A la fin des années trente, la FGSPF est la première fédération sportive de France avec 350 000 membres, auxquels s'ajoutent des centaines de milliers de membres honoraires ou non licenciés, loin devant les populaires fédérations de football et de cyclisme.

En 1940, sous l'autorité du Commissariat Général du Sport et de la volonté centralisatrice du Régime de Vichy, le Rayon Sportif Féminin, fédération sportive exclusivement féminine et catholique, est intégré à la FGSPF. La Fédération devient de fait mixte.

Le 21 mai 1946, la FGSPF devient, par 400 voix contre 93, la Fédération Sportive de France, pour l'éducation physique et morale de la jeunesse chrétienne, qui laisse envisager un élargissement du recrutement et des activités de la fédération. Après la Seconde Guerre Mondiale, la Fédération se tourne vers les activités culturelles et socio-éducatives au sein des sociétés affiliées. Maisons de jeunes et de la culture, clubs et Foyers-clubs voient le jour un peu partout en France, et participent au renouvellement de la fédération.

En 1968, la nouvelle orientation de la fédération vers les activités culturelles et socio-éducatives précipite le changement de titre de la fédération, qui devient la Fédération Sportive et Culturelle de France. Elle se donne pour ambition « [...] de favoriser l'éducation de la jeunesse et des loisirs selon les principes chrétiens et à cette fin, de promouvoir, soutenir et développer l'éducation physique, intellectuelle et morale de la jeunesse ».

Sous ses diverses appellations, la Fédération a joué un rôle essentiel dans le développement et l'institutionnalisation du sport français, en contribuant à la création du serment olympique en 1906, à la licence nominative en 1907, à l'avènement du sport féminin, en militant activement pour l'assurance sportive en 1923, le contrôle médical en 1930 et le brevet sportif populaire en 1934.

Fédération affinitaire et multi-activités, la FSCF a toujours défendu la pratique sportive en favorisant l'accessibilité pour tous et à tous niveaux. Sur le plan national, la FSCF regroupe actuellement 21 activités sportives, 5 activités culturelles, de nombreux stages et formations de cadres, des activités de loisirs et de vacances.

Sur le plan international, la FSCF et ses fondateurs ont participé à la création de nombreux mouvements internationaux. Le Docteur Michaux et François Hébrard fondèrent en 1911 la Fédération Internationale Catholique d'Éducation Physique. La FSCF est également membre de nombreuses fédérations affinitaires et d'organisations nationales et internationales du sport, qui témoignent de son importance et de son rayonnement : le CNOSF, la FSGT, l'UFOLEP, l'UST, l'Union Nationale des Centres Sportifs de Plein Air, le FONJEP, le Comité Pierre de Coubertin, le Comité National pour le Fair-Play et la FICEP.

Présentation du contenu :

Il s'agit essentiellement des documents relatifs à la création et au fonctionnement de la FSCF : statuts, règlements, dossiers de création et de fusion, dossiers des fondateurs, comptes rendus d'assemblées générales et du comité directeur, rapports d'activités, dossiers de formation et de stage, dossiers des compétitions sportives, documentation, correspondance, dossiers de relations nationales et internationales, distinctions honorifiques, comptabilité, dossiers de personnels, patrimoine, assurances et litiges, bibliothèque et documentation.